

L'origine d'un nom. D'où vient l'expression « Révolution tranquille » ?

Jean-Philippe Warren, sociologue et professeur à l'Université Concordia

Comme le soulignent Julie Bélanger et Paul Poirier dans un article très éclairant, le mot « révolution » est employé dans les journaux, dès l'élection de Jean Lesage, pour décrire les transformations qui s'annoncent¹. Afin d'en préciser le sens, on lui accole alors, entre autres, l'adjectif sociale, pacifique, nationale, politique, législative, silencieuse, démocratique, économique ou intellectuelle². Il n'est pas encore question de Révolution tranquille. D'où vient donc, peut-on se demander, cette expression qui s'est désormais imposée pour désigner la période de changements socioéconomiques initiée par le scrutin du 22 juin 1960 ? Aux éléments de réponse déjà donnés par Bélanger et Poirier, je souhaite, dans la présente contribution, apporter quelques précisions complémentaires.

Le mystère des origines

On a fait cent mystères autour de l'expression Révolution tranquille. Maints chercheurs réfèrent à un article de *The Globe and Mail* dans lequel apparaîtrait pour la première fois l'expression anglaise, mais personne n'est en mesure d'en donner la source exacte³. Le jeune chercheur Olivier Dickson est allé jusqu'à contacter la rédaction du journal torontois afin de mettre la main sur la citation en question, mais sa démarche est restée lettre morte⁴.

L'affaire paraît d'autant plus insoluble que des auteurs assurent que l'expression « Quiet Revolution » aurait plutôt été utilisée par un journaliste travaillant pour *The Telegram Observer* (dans les Cantons de l'Est), alors que d'autres prétendent qu'il s'agissait au contraire d'un collaborateur du *Montreal Star*. Ayant vécu de près les événements comme observateur de la scène politique, Léon Dion se permettait de spéculer, en 1987 : « Quand l'expression "Révolution tranquille" fut-elle forgée ? Et par qui ? Son origine est obscure. Elle est sans doute une traduction de "Quiet Revolution". [...] Brian Upton aurait inventé l'expression dans un article du *Montreal Star* au début de 1961. Peter Gzowsky [Gzowski] recourt à cette expression dans un article publié dans le *Maclean's Magazine* en 1961. Le terme se retrouve également sous la plume d'un auteur anonyme du *Globe and Mail*⁵. »

¹ « Liberal Party victory in Quebec election has characteristics of a revolution », *Globe and Mail*, 24 juin 1960, p. 1 ; « Une révolution secoue le Québec », *L'Action catholique*, 18 juillet 1960, p. 4.

² Julie Bélanger et Paul Poirier, « L'apparition de la locution "Révolution tranquille". 1^{ère} et 2^e parties », *Bulletin. Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, vol. 36, 1-2 mai et 3-4 octobre 2007, p. 18-19 et 17-18.

³ André Gervais, « D'où vient l'expression révolution tranquille ? », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 6, n° 2, 1998, p. 115-122.

⁴ Olivier Dickson, *La Révolution tranquille : période de rupture ou de continuité ?*, Mémoire de maîtrise en Science politique, Université du Québec à Montréal, 2009, 96 p.

⁵ Léon Dion, *La révolution déroutée, 1960-1976*, Montréal, Éditions Boréal, 1998, p. 47.

Voilà donc une paternité lourdement contestée. Cela n'a pas empêché les gens des milieux les plus divers de faire comme si l'archéologie des deux mots était indiscutable, et de renvoyer sa formulation à Upton et Gzowski avec une assurance assez déconcertante⁶.

En ce qui concerne le Québec francophone, on sait, grâce à l'inventaire d'André Gervais⁷, que l'utilisation de l'expression s'est peu à peu répandue dans des revues telles que *Parti pris* et *Cité libre*, et dans le quotidien *Le Devoir*. En 1962, à la suite d'une élection fédérale qui avait porté au pouvoir 26 députés créditistes, Adèle Lauzon pouvait écrire en continuant à référer à l'étiquette anglaise : « La surprise du 18 juin a semé la consternation dans les milieux progressistes canadiens-français et elle a peut-être secrètement réjoui nos compatriotes anglophones que la "quiet révolution" de M. Lesage commençait d'agacer⁸. » Dans *Parti pris* aussi, l'expression se retrouve pour la première fois, en octobre 1963, dans sa désignation originale anglaise.

Il semble que ce soit André Langevin qui l'ait introduite dans sa traduction française, dans *Le magazine Maclean*, en février 1963, ce qui n'étonne pas quand on sait que, notamment, Gzowski l'avait popularisée depuis quelque temps dans les pages du *Maclean's*⁹. L'utilisation de guillemets est fréquente à cette date, ce qui montre que la terminologie ne s'était pas encore tout à fait incorporée au vocabulaire politique courant. Dans « Une théorie économique de la révolution au Québec », André Normandeau affirme qu'il est désormais convenu de placer sous l'étiquette de « Révolution tranquille » les phénomènes ayant suivi l'élection de Jean Lesage¹⁰.

Puis, au fur et à mesure où il intègre le lexique courant, le concept est repris dans sa traduction française et l'on se dispense de l'encadrer de guillemets. Lors du 3^e Congrès des Affaires canadiennes tenu en novembre 1963, le politologue Guy Bourassa déclarait ainsi que « parler de révolution tranquille au Québec est devenu un slogan, presque une mode¹¹. » C'est donc dire que la désignation anglaise des premières années du gouvernement libéral a été rapidement récupérée par les politiciens, les journalistes et les intellectuels de langue française, ce qui en solidifia les assises dans l'imaginaire collectif. À titre indicatif, les revues et journaux numérisés sur le site de la BANQ répertorient plus de cent apparitions du concept en 1980.

Une expression anglaise courante

Il est curieux qu'il ait fallu attendre l'étude de 2007 de Jules Bélanger et Paul Poirier pour découvrir que l'expression « Quiet Revolution » est d'usage courant en anglais. En fait, le terme était si familier dans les années 1950 que l'on parlait de « quiet révolution » pour évoquer des changements rapides dans des domaines aussi variés que les habitudes

⁶ Voir par exemple Antonia Maioni, « [Quiet Lessons for Canada](#) », *The Globe and Mail*, 10 novembre 2010, en ligne ; Voir aussi la page de l'émission de Radio-Canada, [Canada : une histoire populaire](#), en ligne.

⁷ André Gervais, « D'où vient l'expression... », p. 115-122.

⁸ Adèle Lauzon, « Le crédit social et les élites », *Cité libre*, vol. 13, n° 51, novembre 1962, p. 29.

⁹ André Langevin, « Le patronage, chez nous, tient du véritable réflexe conditionné », *Le magazine Maclean*, vol. 3, n° 2, février 1963, p. 2.

¹⁰ André Normandeau, « Une théorie économique de la révolution au Québec », *Cité libre*, Vol. 15, n° 66, avril 1964, p. 11.

¹¹ Guy Bourassa, « Leaders nouveaux et nouvelles formes de leaders », dans *Les nouveaux québécois*, Les Presses de l'Université de Laval, Québec, 1964, p. 30. Conférence donnée lors du 3^e Congrès des Affaires canadiennes, à Québec, en 1963.

culinaires des ménages américains, les méthodes de soins pour les patients atteints de maladies mentales, l'intégration des étudiants noirs des États-Unis dans les anciens campus ségrégationnistes, la conversion de la planète en un village global, la fabrication du verre, les méthodes d'écoute électronique ou la transformation des clubs politiques qui acceptaient désormais de substituer aux beignets et au café des sandwiches et de la bière. La locution envahissait même la publicité. En 1959, par exemple, le *Washington Post* décrivait les réformes constitutionnelles de Charles de Gaulle comme une « quiet révolution in France¹². » Plus près de nous, en septembre 1962, le *Globe and Mail* analysait les transformations de la Légion royale canadienne sous le titre « The Quiet Revolution in the Canadian Legion ».

De manière encore plus révélatrice, de nombreuses tentatives de rénovation nationale de par le monde étaient qualifiées de « quiet revolution ». En 1960, le *Jerusalem Post* s'intéressait à « Bourguiba's Quiet Revolution », le président tunisien ayant choisi de rendre le jeûne du ramadan optionnel afin de ne pas nuire à l'industrie et au commerce. D'autres journaux décrivaient au même moment des « quiet revolutions » au Soudan, au Bhoutan, au Pakistan ou encore en Côte-d'Ivoire.

Ce que ces textes avaient en commun c'était de lier ces révolutions tranquilles à une volonté de s'attaquer aux traditions ancestrales et de chercher à arracher les pays ou régions concernés à la misère et l'ignorance. « A quiet revolution is taking place among Arab farm workers in Israel – they are no longer content with their father's way of life [...] »¹³. » David Rockefeller appelait dans le même sens à la transition des États américains du sud (Mississippi, Tennessee, Arkansas et Louisiane) d'une économie rurale à une économie industrielle¹⁴. On se réjouissait que le Japon ait réussi à se sortir de son ancienne gangue médiévale afin d'embrasser un programme de réformes sociales¹⁵. Le Community Development Program adopté en Inde devait, disait-on, assurer le développement économique et social du pays en extirpant les vieilles méthodes d'agriculture et les superstitions religieuses¹⁶. Il est inutile de multiplier ici les citations.

Ce qu'il faut réaliser, c'est que la « quiet revolution » du Québec faisait écho à toute une série de tentatives de relèvement national de par le monde. Ce qui se passait au Québec, sans être la règle, n'était pas l'exception non plus. Les réformes du gouvernement libéral provincial prenaient place dans un contexte de bouleversement planétaire. Les années soixante ont en effet correspondu un peu partout à une période de profonde remise en cause des anciennes manières de faire dans les sphères politiques, économiques et culturelles.

Les anglophones avaient depuis longtemps pris l'habitude de donner à ce genre de bouleversements le nom de « quiet revolution ». D'ailleurs, les deux premiers livres qui portèrent cette expression dans leur titre au Québec furent signés par des Canadiens anglais : Peter Desbarats, *The State of Quebec. A journalist's View of the Quiet Revolution* (1965), et Thomas Sloan, *Quebec, the Not-so-Quiet Revolution* (1965). Desbarats, notons-le, était alors un correspondant du *Montreal Star*. La ligne qui reliait ce qui se passait au Québec aux changements brusques qui secouaient les sociétés culturellement et économiquement marginalisées dans le reste du monde, était directe et naturelle.

¹² Voir aussi « De Gaulle Pushes "Quiet Revolution" », *Christian Science Monitor*, 3 juin 1958, p. 9.

¹³ « Arab Farm Hand's "Quiet Revolution" », *Jerusalem Post*, 23 décembre 1958, p. 2.

¹⁴ John C. Devlin, « Outside Capital Urged on South », *The New York Times*, 9 mai 1956, p. 28.

¹⁵ Lindesay Parrott, « The Quiet Revolution », *The New York Times*, 26 juin 1955, p. BR3.

¹⁶ A. M. Rosenthal, « India's Quiet Revolution Spurs Farm Production in Villages », *The New York Times*, 7 avril 1957, p. 4.

Les premières apparitions de la locution en contexte Canadian

Une recherche sur la toile nous a fait découvrir deux articles canadiens de 1961 qui ont pour sujet le Québec et qui touchent à la question qui nous occupe. Le premier a paru dans le *Ottawa Citizens*, le 23 novembre. Il résumait un débat organisé autour du mouvement indépendantiste naissant et d'un de ses principaux leaders, Marcel Chaput. Les conférenciers invités (J. E. Blais, professeur de français à Carleton, et Clément Brown, correspondant du *Devoir*) auraient, selon le journaliste qui résumait leurs propos en ses propres mots, abordé dans une perspective large « the "quiet" revolution that is going on in Quebec¹⁷. » À noter que l'adjectif « quiet » est placé entre guillemets dans le texte, ce qui indique bien que l'auteur anonyme de l'article préférait utiliser la notion de révolution avec des pincettes.

Le deuxième texte a été publié par le *Saskatoon Star-Phoenix*, le 28 décembre. Il portait sur les revendications de plus en plus véhémentes des nationalistes québécois contre la structure fédérale canadienne. L'auteur posait quelques questions essentielles : « What are English Canadians to make of this agitation ? What are they to make of the ferment behind it ? Why have French Canadians, traditionally conservative in their attitudes, suddenly turned to critical self-examination ? Why do they question so many established institutions (including, for example, the whole system of education in Quebec province) ? What forces have unleashed this Quiet (and sometimes not-so-quiet) Revolution¹⁸. »

Au su de ces deux exemples, il serait tentant de conclure que la locution « révolution tranquille » servit à désigner dans un premier temps l'émergence du courant souverainiste et que c'est à cette révolution nationale, non encore violente comme dans d'autres pays ayant récemment réalisé leur indépendance ou luttant toujours pour elle, que les observateurs réfèrent en évoquant la tranquillité du changement de régime au Québec. Je crois que nous pouvons faire l'hypothèse d'une telle association dans l'esprit de bien des commentateurs politiques de l'époque.

Il reste que, comme ailleurs dans le monde, l'idée d'une telle révolution tranquille ne se cantonnait pas au domaine politique, et encore moins aux aspirations d'autonomie nationale. Par exemple, au Québec même, Anne Macdermot a fait paraître en décembre 1961, dans le *Maclean's*, un article ayant pour titre « Quebec's working widows join the quiet revolution » (à noter que la même journaliste reprit la locution en février 1963 dans le *Globe and Mail*, ce qui semble être la première occurrence de l'expression dans le journal torontois) et que cette contribution donnait un sens général à la « révolution » en cours au Québec. C'est la même signification que l'on retrouve sous la plume de plusieurs de ceux et celles qui ont récupéré l'expression et ont aidé à la rendre familière dans les débats canadiens.

En fait, il faut reconnaître que, dans la première moitié de la décennie, le concept évoquait d'abord les bouleversements profonds que le Québec avait connus sur une courte période de temps. Par exemple, en 1963, à la suite de la deuxième élection de Lesage et la mise en place de réformes importantes que le premier mandat laissait seulement présager, René Lévesque parlait d'« accélération de l'histoire » et André Laurendeau d'« évolution rapide ». « Nous essayons, écrivait Laurendeau, de rattraper en dix ans, non pas certes un millénaire, mais

¹⁷ « Chaput Stand Said Sum of Quebec Discontent », *Ottawa Citizen*, 23 novembre 1961, p. 7.

¹⁸ Maurice Western, « Quebec Separatism », *Saskatoon Star-Phoenix*, 28 décembre 1961, p. 9.

trente ou cinquante ans d'histoire¹⁹.» La Révolution tranquille dont on discutait consistait principalement en un télescopage de l'histoire afin de combler le retard que le Québec, supposément immobilisé pendant quinze ans de duplessisme, avait accumulé par rapport aux autres États nord-américains. Nous rejoignons ici une idée exprimée par Donald Cuccionletta et Martin Lubin, lesquels arguent que « the Quiet Revolution was less a revolution and more a noisy evolution²⁰. » Vue dans cette perspective, la révolution était bien légère.

Querelle autour d'un oxymoron

Depuis cinquante ans, plusieurs personnes ont chicané l'utilisation du curieux oxymoron formé de la juxtaposition des mots « révolution » et « tranquille ». En 1964, déjà, Pierre Maheu assurait que la Révolution tranquille du gouvernement Lesage était un « mythe » parce que les deux termes de ladite locution étaient fondamentalement contradictoires²¹. L'insatisfaction ne fit que croître par la suite dans certains milieux de gauche comme de droite. Dorval Brunelle concédait ce que la signification d'une pareille expression a d'ambigu : « On n'a pas l'habitude de rencontrer deux mots aussi antithétiques au sein d'une même formule. On a l'impression ici d'être berné : comment une révolution peut-elle être tranquille ? Comment la "tranquillité" sur le plan social ou individuel, peut-elle constituer un ferment révolutionnaire ? Ne serions-nous pas abusés par les termes ? La première difficulté que soulève cette expression en est ainsi une d'interprétation des événements en cause : on ne sait pas très bien de quoi il s'agit quand on utilise l'expression "Révolution tranquille", mais quoi qu'il en soit, cela aurait été à la fois révolutionnaire et tranquille²². »

On a fini par penser que le Québec était une société bien étrange pour avoir donné à son avènement dans l'histoire cette appellation aporétique. « Il est probable, méditait Marcel Rioux, qu'il n'y a que les Québécois qui puissent accoucher d'un tel concept et pratiquer une chose telle qu'une révolution tranquille²³. » On comparait ce concept bâtard à l'expression souveraineté-association, une autre trouvaille admise comme tout à fait indigène et qui aurait trahi, elle aussi, une ambivalence constitutive de l'être canadien-français²⁴.

La conjugaison des mots « révolution » et « tranquille » a cependant ceci de bon de pouvoir servir une interprétation radicale ou tempérée des événements des années 1960, selon que l'on insiste sur le premier ou le deuxième terme de l'équation. Certains diront qu'il y a eu révolution ou encore qu'il est présomptueux d'avancer une telle interprétation, et d'autres insisteront sur la modération des réformes, quitte à les dissoudre dans le temps long de l'après-guerre quand ce n'est pas du XX^e siècle tout entier. Ou encore, dans un intéressant retournement de perspective, on pourra faire comme Gilles Marcotte et placer la radicalité de la révolution dans sa tranquillité même : « Avec l'adjectif qu'on lui avait accoté (sic), cette révolution-là ne pouvait pas être une catastrophe, nous faire du mal, supprimer ce que nous avions de meilleur ou même de simplement bon ; on allait nettoyer, renouveler, pas détruire.

¹⁹ André Laurendeau, *Le Devoir*, 28 septembre 1963, cité par André Gervais, « D'où vient l'expression... », p. 117.

²⁰ Donald Cuccionletta et Martin Lubin, « The Quiet Revolution : a noisy evolution », *Quebec Studies*, vol. 36, automne/hiver 2003, p. 125-138.

²¹ Réal Pelletier, *Le Devoir*, 24 février 1964, cité par André Gervais, « D'où vient l'expression... », p. 120.

²² Dorval Brunelle, *La désillusion tranquille*, Montréal, Hurtubise HMH, 1978, coll. « Cahier du Québec », n° 40, p. 3.

²³ Marcel Rioux, *La Question du Québec*, Paris, Seghers, 1969, cité par André Gervais, « D'où vient l'expression... », p. 118.

²⁴ C'est notamment l'avis de Jocelyn Létourneau. Lire son entrevue avec Antoine Robitaille : « [Le débat sur la nation, une perte de temps ! Dans son dernier livre, l'historien Jocelyn Létourneau approfondit sa thèse sur "l'ambivalence" des Québécois](#) », *Le Devoir*, 6 novembre 2006, en ligne.

Voire. La révolution tranquille, c'est la pire des révolutions parce qu'elle vous arrive déguisée, aimable, maternelle, et ne vous laisse pas le temps de préparer votre défense²⁵. »

Bref, encore aujourd'hui, personne ne s'entend au juste sur la signification de l'expression et on lui donne une connotation qui change selon les contextes, sinon les humeurs. Moins que d'ambivalence de la locution, il faudrait parler de sa labilité et malléabilité. Ce qui n'est sans doute pas étranger à sa popularité dans les années 1960 et sa consécration dans les décennies suivantes.

Conclusion

Il y a dans la pérennité de l'expression Révolution tranquille quelque chose de confortant, et pour les tenants de la normalité et pour les partisans de l'exceptionnalité du Québec. D'une part, on peut avancer que, sans le reconnaître, les Québécois n'ont fait que récupérer pour eux-mêmes un concept qui était dans l'air du temps et qui servait déjà à qualifier toute une pléiade de plans de réformes en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Il existait au tournant des années 1960 des révolutions tranquilles un peu partout, et celles-ci cherchaient, dans l'ensemble, à remplacer chez des peuples en voie de développement des pratiques et des croyances désormais dépassées. D'autre part, il semble bien qu'il n'y ait qu'au Québec que l'expression a été appropriée au point de servir de nom à la période pendant laquelle la société québécoise est censément advenue à la modernité, après des prodromes plus ou moins longs et laborieux que des historiens n'ont eu de cesse d'exhumer en pratiquant une interminable « histoire des brèches ». La plupart des grandes nations auxquelles les Québécois aiment se comparer ont connu, pour ainsi dire, des révolutions tout court, que l'on pense aux Révolutions américaine, française, glorieuse ou de 1917. Banale et unique : voilà bien encore cette porosité des interprétations qui assure, encore aujourd'hui, le succès de cette appellation.

Pour en savoir plus

[s. a.]. « De Gaulle Pushes "Quiet Revolution" ». *Christian Science Monitor* (3 juin 1958), p. 9.

[s. a.]. « Arab Farm Hand's "Quiet Revolution" ». *Jerusalem Post* (23 décembre 1958), p. 2.

[s. a.]. « Liberal Party victory in Quebec election has characteristics of a revolution ». *Globe and Mail* (24 juin 1960), p. 1.

[s. a.]. « Une révolution secoue le Québec ». *L'Action catholique* (18 juillet 1960), p. 4.

[s. a.]. « Chaput Stand Said Sum of Quebec Discontent ». *Ottawa Citizen* (23 novembre 1961), p. 7.

²⁵ Cité par Laurent Mailhot, « Révolution ? Liberté et patrie à la naissance et à la maturité de la littérature québécoise », dans Sylvain Simard, dir., *La Révolution française au Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, p. 357.

WARREN, Jean-Philippe. « L'origine d'un nom. D'où vient l'expression "Révolution tranquille"? ». *HistoireEngagee.ca* (14 septembre 2016), [en ligne]. <http://histoireengagee.ca/?p=5787>.

BÉLANGER, Julie et Paul POIRIER, « L'apparition de la locution "Révolution tranquille". 1^{ère} et 2^e parties ». *Bulletin. Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, vol. 36 (1-2 mai et 3-4 octobre 2007), p. 18-19 et 17-18.

BRUNELLE, Dorval. *La désillusion tranquille*. Montréal, Hurtubise HMH, 1978, coll. « Cahier du Québec », n° 40, 225 p.

BOURASSA, Guy. « Leaders nouveaux et nouvelles formes de leaders ». Dans *Les nouveaux québécois*, Les Presses de l'Université de Laval, Québec, 1964.

CUCCIONLETTA, Donald et Martin LUBIN. « The Quiet Revolution : a noisy evolution ». *Quebec Studies*, vol. 36 (automne/hiver 2003), p. 125-138.

DEVLIN, John C. « Outside Capital Urged on South ». *The New York Times* (9 mai 1956), p. 28.

DICKINSON, Olivier. *La Révolution tranquille : période de rupture ou de continuité?* Mémoire de maîtrise en Science politique, Université du Québec à Montréal, 2009, 96 p.

DION, Léon. *La révolution déroutée, 1960-1976*. Montréal, Éditions Boréal, 1998, 326 p.

GERVAIS, André. « D'où vient l'expression révolution tranquille? ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 6, n° 2 (1998), p. 115-122.

LANGEVIN, André. « Le patronage, chez nous, tient du véritable réflexe conditionné ». *Le magazine Maclean*, vol. 3, n° 2 (février 1963), p. 2.

LAUZON, Adèle. « Le crédit social et les élites ». *Cité libre*, vol. 13, n° 51 (novembre 1962), p. 29.

MAIONI, Antonia Maioni, « Quiet Lessons for Canada », *The Globe and Mail*, 10 novembre 2010. [En ligne] <http://www.theglobeandmail.com/globe-debate/quiet-lessons-for-canada/article1216437>.

NORMANDEAU, André. « Une théorie économique de la révolution au Québec ». *Cité libre*, Vol. 15, n° 66 (avril 1964), p. 9-13.

PARROTT, Lindesay. « The Quiet Revolution », *The New York Times* (26 juin 1955), p. BR3.

RIOUX, Marcel. *La Question du Québec*. Paris, Seghers, 1969, 197 p.

ROBITAILLE, Antoine. « Le débat sur la nation, une perte de temps ! Dans son dernier livre, l'historien Jocelyn Létourneau approfondit sa thèse sur "l'ambivalence" des Québécois ». *Le Devoir* (6 novembre 2006). [En ligne] <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/122255/le-debat-sur-la-nation-une-perde-de-temps>.

ROSENTHAL, A. M. Rosenthal. « India's Quiet Revolution Spurs Farm Production in Villages ». *The New York Times* (7 avril 1957), p. 4.

WARREN, Jean-Philippe. «L'origine d'un nom. D'où vient l'expression "Révolution tranquille"?». *HistoireEngagee.ca* (14 septembre 2016), [en ligne]. <http://histoireengagee.ca/?p=5787>.

SIMARD, Sylvain, dir. *La Révolution française au Canada français*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, 442 p.

WESTERN, Maurice. « Quebec Separatism », *Saskatoon Star-Phoenix* (28 décembre 1961), p. 9.